

Instructions pour la demande d'arrangements spéciaux pour le cycle du BAC européen

Chers parents,

Le Comité Pédagogique Mixte du 9 et 10 octobre 2014 a approuvé les documents qui font maintenant partie d'un fichier nécessaire lors de la demande pour l'accord de mesures supplémentaires pour votre enfant, pour les examens des années 6 et 7 du Baccalauréat Européen. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document intitulé « **Politique en matière de soutien scolaire dans les écoles européennes** » (2012-05-D-14-FR-9) que vous trouverez sur le site de l'école www.euroschool.lu

Le fichier requis est composé des quatre documents suivants, qui sont à remplir, et à retourner à l'école pour **au plus tard le 15 octobre 2020**.

→ Une lettre d'application dans laquelle vous demandez au Conseil d'Inspecteurs d'attribuer à votre enfant les mesures demandées. Le document « Annexe – Codes » (page 5) du modèle annexé ci-joint vous aidera à préparer la lettre d'application, car vous aurez besoin de retranscrire la mesure correspondant à votre enfant parmi celles qui y sont énumérées.

→ Autorisation de divulguer des renseignements confidentiels à compléter et à signer.

→ Demande de mesures spéciales en S6 et S7. Veuillez s'il-vous-plaît remplir les pages 2 et 3. La page 4 doit être remplie par l'école, sauf pour la partie où vous devez signer.

→ Un rapport médical / psychologique / psycho-éducatif et/ou multidisciplinaire qui doit répondre aux critères suivants :

→ Être à jour. Le rapport ne doit pas être âgé de plus de deux ans, c'est-à-dire qu'il ne doit pas être antérieur au mois d'octobre de 3e secondaire ni postérieur au mois d'octobre de la 5e secondaire.

→ Être lisible, sur du papier à entête, signé et daté.

→ S'il n'est pas écrit dans l'une des langues de travail, il doit être accompagné d'une traduction officielle en français, anglais ou allemand.

→ Citer le titre, le nom et les qualifications professionnelles de l'expert(s) qui a/ont entrepris l'évaluation et le diagnostic de l'élève.

→ Fournir un diagnostic clair selon le DSM-V ou la CIM-10 (10^e révision de la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexe de l'OMS).

→ Indiquer la nature des troubles médicaux/psychologiques/psycho-éducatifs de l'élève.

→ Contenir un résumé ou une conclusion énumérant les mesures spéciales requises ainsi que, le cas échéant, des recommandations pour l'enseignement/apprentissage pour l'intégration de l'école.

→ **Les rapports concernant les troubles d'apprentissage doivent décrire les points forts et les difficultés de l'élève à travers des scores standardisés (évaluation cognitive) et leur impact sur l'apprentissage (preuves éducatives) et les tests ou techniques utilisées pour arriver à un diagnostic.**

→ Les rapports concernant les questions médicales / psychologiques doivent préciser les troubles médicaux/psychologiques de l'élève et leur impact sur l'apprentissage (preuves éducatives).

→ Afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts, l'expert qui évalue les élèves ne sera ni un employé de l'école européenne, ni un parent de l'élève.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un document composé de six pages qui est à remplir comme décrit ci-dessus, et qui **doit être retourné à l'école dans le cadre du dossier complet avant le 15 octobre 2020.**

Les décisions seront prises lors de la réunion du Conseil d'inspection de juin et communiquées aux écoles avant la fin de l'année scolaire.

Par la présente, nous vous informons, conformément au document 2016-03-LD-16-fr-MB/cc, que vous ne pourrez ni déposer plainte ni introduire un recours à l'encontre d'une décision concernant l'octroi ou le refus de dispositions particulières, sans préjudice de l'Article 12.1 qui fixe les modalités des plaintes et des recours relatifs à l'examen du Baccalauréat européen.

Si vous avez encore des questions, veuillez contacter notre coordonnateur du soutien des élèves, Mme Frédérique Duchesne à l'adresse e-mail frederique.duchesne@eursc.eu

Meilleures salutations,



Marco ALBERICI
Directeur adjoint

Copie: M. Wedel, Mme Putseys, Mme Duchesne, Mr Alcazar